

## Conseil municipal des enfants / Mandature 2023 - 2025 Cérémonie d'investiture

Tous les deux ans, depuis sa mise en place en septembre 2016 pour permettre aux plus jeunes de faire l'expérience concrète du fonctionnement de la démocratie et de démontrer leur capacité à s'investir pour le territoire dans lequel ils vivent, l'instance du conseil municipal des enfants (CME) est renouvelée. Dans ce cadre, des élections ont été organisées au sein des 18 écoles partenaires, à la suite desquelles 44 conseillers vont être investis ce vendredi 24 novembre.

Pour cette première année scolaire 2023 - 2024 de la nouvelle mandature, le CME compte 48 jeunes : 36 nouveaux élus issus des 18 écoles partenaires et 12 anciens élus issus de 2 collèges.

En effet, tout au long de leur mandat, les conseillers nouvellement élus sont accompagnés dans leurs missions par la commission dite « collège », constituée d'anciens élus aujourd'hui scolarisés au collège et désireux de poursuivre leur engagement. Cette commission est également composée de collégiens qui se sont investis pour le concours d'éloquence organisé par la Cité éducative de Roubaix en 2023. Afin d'encourager leur parcours, il leur a été proposé d'intégrer le CME.

Les jeunes conseillers siégeront au sein de 4 commissions thématiques.

Afin de renforcer les liens entre le conseil municipal et le CME, chaque commission est parrainée par un ou plusieurs élus thématiques. Le parrain élu est un facilitateur dans la mise en œuvre des priorités et actions des jeunes élus et favorise les partenariats et les liens entre les élus du conseil municipal et ceux du CME.

### Les nouveautés 2023 - 2025

Les projets et le fonctionnement du CME se sont enrichis afin de répondre aux priorités du plan Laïcité et Éducation à la citoyenneté voté en juillet 2021.

#### **Une commission « collège » centrée sur le vivre ensemble et la lutte contre les discriminations**

Une mission spécifique sera confiée à la commission « collège » afin de faire vivre les thématiques du plan Laïcité et Éducation à la citoyenneté : la lutte contre le harcèlement scolaire et toutes les formes de violence, la lutte contre les stéréotypes, l'égalité filles-garçons, le développement de l'esprit critique et le principe de laïcité.

#### **Le renforcement des passerelles entre le CME et les établissements scolaires**

Le dispositif « Classes conseil municipal des enfants » permet à chaque école partenaire de nommer progressivement une, puis plusieurs classes référentes du suivi du projet porté par les représentants de classes dont ils sont issus. Ces dernières seront pleinement associées à la construction des projets retenus par le conseil municipal des enfants jusqu'à leur réalisation et bénéficieront :

- d'un module de sensibilisation au fonctionnement du CME et à la démocratie locale par le biais d'une visite de l'hôtel de ville ;

- de visites et mises à disposition de toutes les ressources des commissions thématiques pour favoriser la participation concrète aux projets élaborés ;
- d'une participation aux événements proposés par le CME ;
- d'une participation à la restitution des projets des commissions.

## 2 Priorités thématiques

Les deux thématiques qui seront proposées aux jeunes conseillers lors de la cérémonie d'investiture sont les suivantes :

- Sport - Olympisme et citoyenneté
- Vivre ensemble et lutte contre les discriminations

Les 2 autres thématiques seront issues d'un « vote à la gommette » qui aura lieu lors du séminaire d'intégration le mercredi 29 novembre.

## Établissements scolaires partenaires

Écoles Albert Camus, Blaise Pascal, Boileau/Pasteur, Buffon, Edmond Rostand, Elsa Triolet, François Villon, Jeanne d'Arc, Jules Ferry, Lavoisier, Léon, Gambetta, Léon Marlot, Littré, Mère Teresa, Montesquieu, Pierre de Ronsard ; groupe scolaire Voltaire Diderot ; collèges Pascal et Sainte-Marie.

## Déroulé de la cérémonie d'investiture

- **17h30 - 17h45** : accueil par Monsieur Guillaume Delbar, maire de Roubaix, puis ouverture de la séance par Madame Dalila Cherigui, adjointe au maire en charge de l'éducation
- **17h45 - 18h10** : investiture des jeunes élus, remise des écharpes et des cartables
- **18h10 - 18h25** : partage d'expérience des anciens élus
- **18h25 - 18h30** : intervention des élus thématiques et présentation des thématiques de travail proposées au CME pour cette nouvelle mandature
- **18h30 - 19h** : questions des nouveaux élus, échange avec le maire et photographie de groupe.